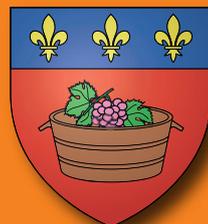


SEMALENS

Info

JANVIER 2021





Bonne année.....2021

Bonne et excellente année à toutes et à tous.

Toute l'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter une bonne année 2021.

Que faut-il espérer pour cette nouvelle année ?.....

Déjà, la fin de cette pandémie et de ce virus qui nous empêche de vivre normalement. Tous, nous aimerions à nouveau serrer dans nos bras enfants, petits-enfants, parents, amis Enfin pouvoir se réunir à nouveau normalement et fêter les anniversaires, mariages et baptêmes, ou tout simplement passer un bon moment entre amis.

Même les vœux de cette année ne peuvent avoir lieu comme d'habitude à la salle des Charrettes autour d'un « pot » convivial. Aussi, avec l'équipe municipale, nous avons souhaité vous adresser nos vœux par le biais de ce Sémalens Info et par la même occasion nous désirons vous tenir informés des dernières évolutions des différents projets de la commune.

Depuis maintenant 8 mois la nouvelle équipe est en place, et plusieurs projets ont été finalisés (comme nous l'avions annoncé pendant la campagne électorale).

Et certains le disent nous n'avons pas perdu de temps, malgré les deux confinements !

Comme vous avez pu le constater :

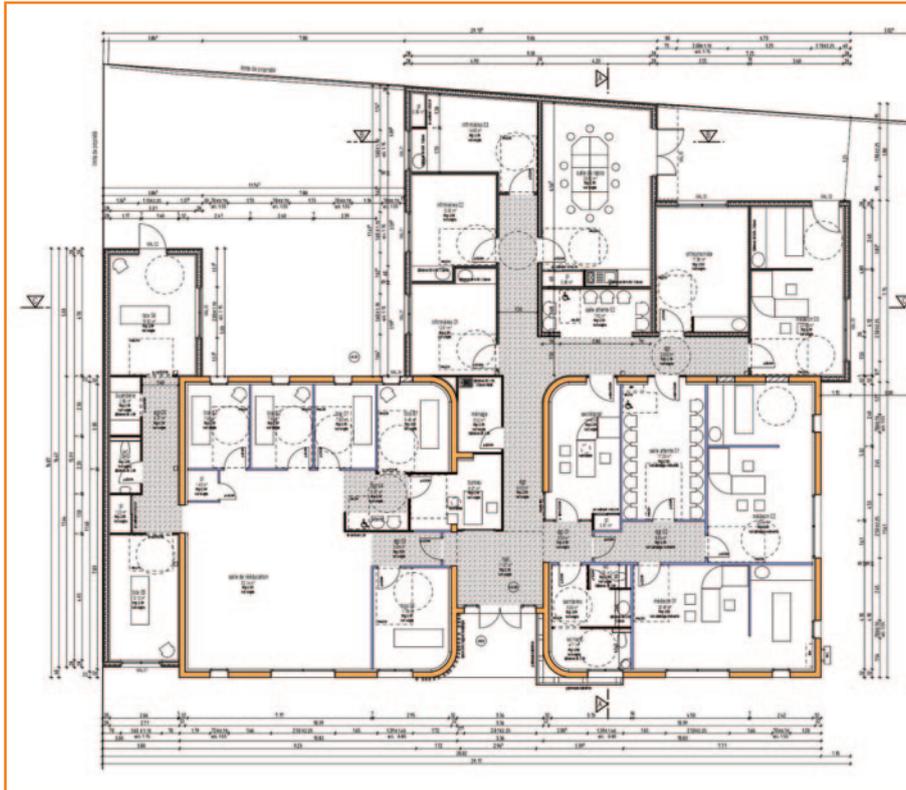
- La première phase de changement en « **Leds** » de l'éclairage public a été faite. Au centre bourg, l'éclairage public baisse de densité pendant la nuit, et donc ne s'éteint plus. Ce projet a été subventionné à hauteur de 80 % par le TET (Territoire Energie Tarn : anciennement appelé SDET)
- La **façade de la MJC** a été refaite. Nous avons voulu intégrer ce projet dans la revitalisation du bourg centre. Je profite de l'occasion pour vous rappeler qu'avec la communauté de communes, l'opération OPAH est toujours en cours. Les particuliers peuvent bénéficier de subventions en cas de rénovation de façade ou de toiture.
- Une permanence a lieu une fois par mois à la mairie de Sémalens.

D'autres travaux ont eu lieu :

- **Rénovation de la Mairie**, l'étage de la mairie a été réhabilité. Des bureaux supplémentaires ont été créés. De plus, la chaudière vétuste nécessitant des réparations permanentes, a pu être changée grâce aux subventions DETR (Etat) et Fonds de Concours (de la Communauté de Communes), ces travaux de rénovation énergétique ont été subventionnés à hauteur de 80 %.
- Les **archives** ont été **répertoriées et regroupées** dans une même salle. Un travail qui n'avait pas été fait depuis environ 30 ans et apporte un grand gain de temps au personnel de la mairie.
- **L'École** : Des travaux ont été faits, les fosses septiques ont été enlevées ; les sanitaires côté maternelles ont été repeints et un préau sera construit à la demande des enseignants dans la petite cour des maternelles pour donner de l'ombre pendant l'été. Le projet de repeindre les murettes de l'école est toujours d'actualité (retard lié à la COVID).

En plus :

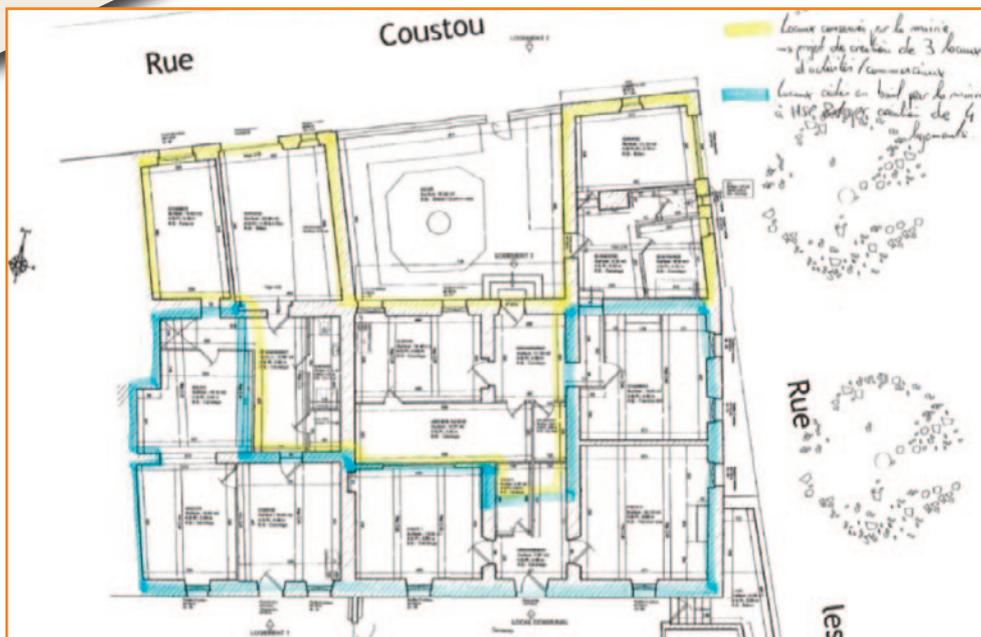
- Les travaux de **rénovation et extension de la MSP** (Maison de Santé Pluridisciplinaire du Sor) démarrent début janvier. Ce projet est financé par des Subventions (DETR ; Fonds de Concours de la CC ; Département) La commune a contracté un emprunt de 450 000 euros. Les mensualités du crédit seront remboursées avec les loyers.
- Ci-dessous plan général de la MSP :
- Les traits jaunes représentent la partie existante



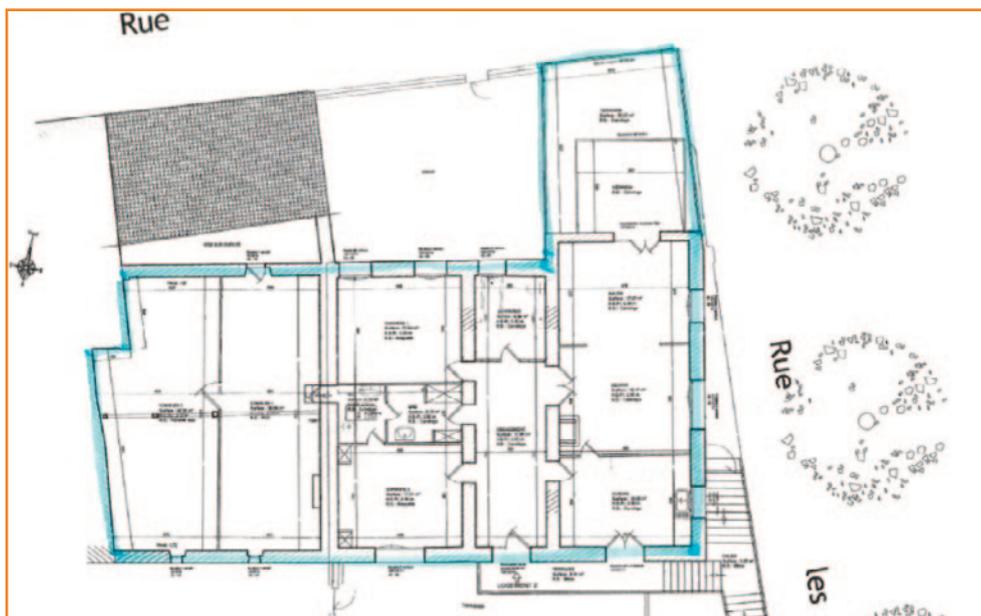
→ **Maison Bourg Centre** : Un autre projet d'envergure a été finalisé également. Comme déjà annoncé, l'Etablissement Public Foncier d'Occitanie (EPF) a été porteur du foncier lors de l'acquisition de cette maison en 2018. Pendant ce laps de temps, nous avons pu faire les études nécessaires. Début 2021, afin de pouvoir commencer les travaux, la commune doit devenir propriétaire des murs. Puisque nous allons faire des logements sociaux, l'EPF nous octroie une décote de 88 000 €. Ainsi, la commune va acquérir le bien à 134 476 € au lieu de 222 476 €. Après étude, nous avons décidé de séparer le bâtiment en deux parties distinctes :

- Une partie en « **logements sociaux** » (en bleu sur le plan). La réhabilitation sera faite par SOLIHA (et leur partenaire HSP 81) et nous allons signer un bail à réhabilitation de 30 ans avec eux. Ce dernier prendra en charge la rénovation des appartements. A l'issue du bail, les logements reviennent à la commune (rénovés et actualisés).
- Dans l'autre partie la commune va créer des locaux commerciaux. (en jaune sur le plan).

REZ-DE-CHAUSSEE



ETAGE



→ Question sécurité :

- Le hameau de Saint Just a été mis en Agglomération. Ceci permet de ralentir la circulation sur ce tronçon à 50 km/h.
- Des discussions sont en cours avec le département pour interdire/limiter le passage de semi-remorques sur l'axe D14 (Rue du Théron – rue Bastide). Je ne vous cache pas que pour l'instant il y a beaucoup de « barrières » à lever avant d'obtenir satisfaction.
- Le **traçage des lignes** (blanches, jaunes et les places de stationnement 15 min) sera refait ou créé pour votre sécurité.

→ **Cimetière** : Au premier trimestre le columbarium sera agrandi et grâce à un travail de fond avec la société Elabor, environ 70 tombes pourront être relevées et seront disponibles. Votre équipe municipale a fait le choix d'embaucher un jardinier en temps partiel pour l'entretien du cimetière. Vous pouvez voir les photos à la fin du bulletin.

- **Colis de Noël** : A la place du traditionnel repas de Noël, nos aînés (>70 ans) se sont vu attribuer un colis de Noël avec des produits locaux. (COVID oblige).
- **L'adressage** : En raison de l'arrivée de la fibre optique, le changement de nom de certaines rues et de numérotation de certaines maisons sera mis en place début 2021. Les plaques et numéros sont en commande. Sur les pages suivantes nous y reviendrons plus amplement.

Pour cette nouvelle année, nos projets et perspectives sont divers et variés :

- Au premier trimestre, un **City Stade** verra le jour pour nos jeunes. Ce projet sera subventionné à hauteur de 80 %.
- La deuxième phase du changement de l'**éclairage public** est programmée sur les extérieurs du bourg (avril). Ce programme est possible grâce à des subventions du TET (Territoire Energie Tarn : anciennement appelé SDET - 80 % de taux de subvention).
- **Etudier la faisabilité** pour créer une **passerelle** sur le Sor. Et permettre un passage piéton autre que par la route.
- La **vidéo protection** sera installée pendant le premier trimestre de 2021 (subventionnée à hauteur de 50 % - Etat). Les autorisations sont en cours de demande à la préfecture.
- Pour votre **sécurité**, nous allons étudier la **circulation** sur tous les axes afin de la sécuriser (mettre en place des zones 30 km/h ; là où il le faut des ralentisseurs et matérialiser les priorités).
- Obtenir satisfaction pour **interdire le passage des semi-remorques** sur l'axe D14.
- Créer le sentier de randonnée « **Des Amoureux** » (Vers le pont d'Antoinette à l'Aiguillou).
- Mettre en place cet été « **la Fête du Poumpet et des Producteurs** ».
- Organiser des soirées animées en musique sur les Berges du Sor (nettoyées et équipées avec des tables de pique-nique) style « Auberge Espagnole ».
- Mettre en place le service « **Ecrivain Public** » à la mairie.
- Commencer les études pour **réaménager la place du centre**.
- Et bien évidemment accompagner et piloter les travaux dans la maison Bourg-Centre et la Maison de Santé Pluridisciplinaire.

Vu le contexte particulier, j'ai souhaité être explicite dans le développement des actions et projets que nous avons mis en place.

Enfin, je souhaiterais saluer **nos agents**, toujours disponibles pour vous servir.

Les agents des écoles ont eu une année difficile et compliquée avec la gestion de la crise sanitaire. Les agents techniques et les secrétaires de mairie ont toujours répondu présents dans toute situation et circonstance.

Merci à toutes et à tous pour votre engagement et investissement.

J'espère de tout mon cœur que nos **associations** puissent reprendre les animations, entraînements et organisation des festivités cette année. L'année 2020 a été frustrante pour eux également.

Pour terminer, que vous souhaiter de plus pour cette année ? Beaucoup de bonheur, de santé et avant tout, la reprise normale de vos vies.

Annette Veith

Déploiement de la fibre à Semalens

Le déploiement de la fibre est en cours sur notre commune.

Plusieurs d'entre vous se posent la question, comment **cela fonctionne** concrètement ?
C'est **quoi la fibre et en quoi cela peut-il nous intéresser** ?

La fibre c'est un accès jusqu'à 100 fois plus rapide à internet.

Vous allez bénéficier d'une qualité exceptionnelle des données sans atténuation du signal. De plus comme indiqué dans la revue « ATOUTSTARN », la fibre permet d'avoir un « multi-usage ». Lorsque vous utilisez un ordinateur, les autres membres de famille peuvent rester connectés sans perdre de la qualité (tablette, télé, console, téléphone).

Comment la fibre est-elle déployée sur la commune :

- Soit sur des poteaux : électrique, réseau téléphonique, nouveau poteau
- Soit en souterrain : dans des fourreaux
- Soit en façade : en centre-bourg dense.

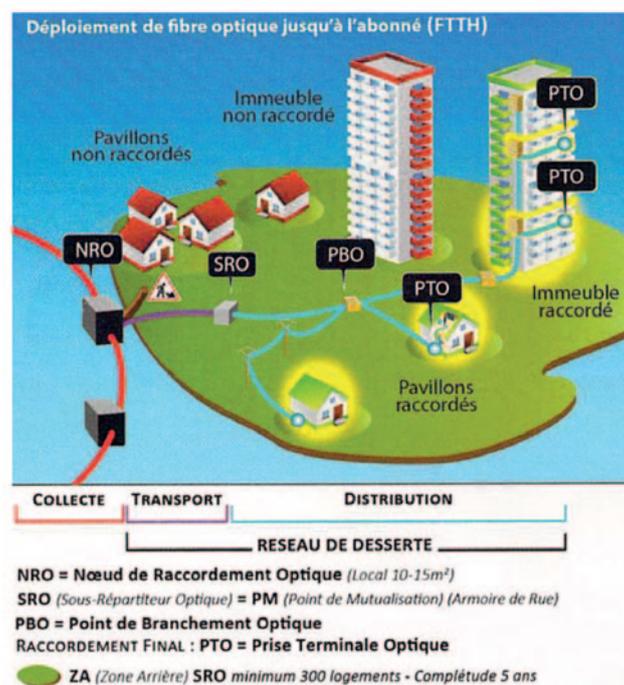


De plus 46 NRO sont installés dans le Tarn, dont un à Soual pour notre secteur (NRO : Nœud de raccordement optique). Le NRO est un local technique recevant les infrastructures d'un opérateur qui permet de faire le lien entre le réseau national optique (backbone) et le réseau qui va vers les abonnés. L'accès des abonnés est activé à cet endroit. Photos (ci-dessus) : installation d'un POP à Soual le 20 octobre dernier. (Point of Presence). Un opérateur disposera de plusieurs points de présence répartis dans différents « datacenters » distants géographiquement.

Quand est-ce que vous pouvez demander les raccordements de la fibre dans vos foyers :

Tarn Fibre déploie le réseau fibre optique jusqu'au PBO (Point de Branchement Optique) qui se situe schématiquement dans le quartier. Il sera ensuite, procédé au raccordement final de l'abonné (pénétration dans le domaine privé) sur demande de ce dernier.

Il y a de plus petits points de concentration de la fibre optique sous la forme **d'armoires de rue** : les **SRO** (Sous-répartiteur optique) ou **PM** (Point de Mutualisation). A Sémalens, nous aurons 3 armoires de rue (point de mutualisation) – Carrefour Beauregard – rue de la Bouriette et la Poujole.



(schéma (ATOUTSTARN N°30)

En synthèse :

Si vous souhaitez bénéficier de la fibre optique, vous pourrez demander son raccordement dès lors que cette dernière a été déployée dans votre quartier et qu'elle est commercialisée. **La société Tarn Fibre est chargée d'informer la population de l'ouverture commerciale des prises en fibre optique.**

Si tout se passe comme convenu, cette commercialisation pourra se faire sur le deuxième semestre de 2021.

En contactant votre opérateur, ce dernier vous guidera dans les différentes démarches pour que votre logement puisse être raccordé.

**ROUTE
du SABOTIER**

Commune de SEMALENS

Adressage

vosre nouvelle adresse

**RUELLE
du COUSTOU**

Commune de SEMALENS

Comme déjà annoncé à plusieurs reprises, les adresses et noms de rues de la commune vont changer en début de cette année.

Ces changements nous permettrons **d'améliorer les services rendus** aux citoyens de la commune. Et ceci est une de nos priorités.

A cet effet, une action de **dénomination des voies** et de **numérotation des logements** a été programmée.

Grâce à la localisation de votre domicile à partir d'une adresse précise, l'action municipale contribue à améliorer :

- **Votre sécurité** : Services d'urgence – Police – Gendarmerie
- **L'efficacité des services** : La Poste – fournisseurs d'énergie, d'eau, livraisons de colis
- Le **déploiement de la Fibre**.

Plusieurs rues ont été créées ou renommées. Ces dénominations ont été **validées** lors du conseil municipal du 5 mars dernier.

Dès ce mois-ci, nos agents techniques installeront les **nouveaux panneaux de signalisation** avec les noms des voies. Voici ci-dessous les noms :

ADRESSAGE SEMALENS 2021

Création des voies

Nom Voie	Nom Voie	Nom Voie
Chemin du Puget	Rue de Graboulas	Impasse de Lassalle
Impasse du Bouriou	Route de la Bernadié	Route d'en Chautard
Impasse de la Garde	Impasse le Comte	Route du Grès
Route d'en Barbassal	Impasse du pont Antoinette	Route de l'Aiguillou
Rue du Pigeonnier	Impasse de Beauregard	Passage du Bourg
Impasse du Stade	Rue de Verlande	Rue d'en Barraou
Impasse du Sor	Impasse de Pétautil	Impasse des Hourtals
Impasse de Goutiman	Chemin de Damon	Chemin du réservoir de Drulhe
Impasse de Saint Just	Impasse de la Source	Route d'en Bataillé
Chemin des Cayrous	Impasse du Merle et la Dane	Chemin des Ruches
Chemin Lou Camin del Vent	Route d'en Puginier	Impasse de la Devèze
Impasse de la Croix	Ruelle du Puit	Route du Sabotier
Chemin du réservoir d'en Record	Impasse du Miech	Route de Roquecourbe Neuf
Impasse de Roquecourbe Vieux	Route de Belbèze	Rue des Lilas
Route d'en Fabre	Rue des Jonquilles	Rue des Tilleuls
Impasse des Berges	Ruelle de la Cannelle	Ruelle du Coustou
Rue Rieussonnié	Chemin Vidal	

Dénominations existantes

Nom Voie	Nom Voie	Nom Voie
Chemin des Arquiers	Impasse avenue de Castres	Rue d'En Barthas
Rue de la Bastide	Rue des Bouleaux	Avenue de Beauregard
Rue de la Bouriette	Avenue de Castres	Place du Centre
Rue du Centre	Rue des Champs	Chemin des Charrettes
Route de Castres	Rue des Ecoles	Rue de l'Eglise
Rue de l'Escourredou	Avenue de la Gare	Rue des Grisonnes
Rue Neuve	Avenue de la Nouairade	Chemin de Pétaureau
Chemin Plaine de Bise	Impasse Plaine de Bise	Rue du Pont
Rue de la Poule	Place Pierre Cormary	Rue les Promenades
Route Puylaurens	Rue de Rollande	Rue du Semal
Rue du Théron	Route de Vielmur	Rue de la Vigne Clavade

Dès que toutes les plaques seront en place et que le cadastre aura fait les transferts, les élus viendront vous amener une **nouvelle plaque de numérotation** à apposer, accompagnée d'un courrier vous formalisant votre **nouvelle adresse**.

Dans ce courrier, vous aurez les informations pratiques pour faire les modifications de votre adresse auprès des principaux organismes (CPAM ; CAF ; EDF (par ex), La Poste).

Votre carte d'identité, passeport et permis de conduire portant l'ancienne adresse sont toujours valides. En revanche, le **certificat d'immatriculation de votre véhicule** doit être modifié dans le **mois** qui suit la date de changement de nom de voie ou de numéro. Ces **démarches sont gratuites**.

Pour les **entreprises ou professionnels**, la modification de l'adresse est à signaler au **Centre de formalité des entreprises de la Chambre de Commerce** ou **Centre de formalité de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat**. Ce centre se charge ensuite de transmettre ce changement aux organismes intéressés. Cette démarche est **gratuite** également. Vous avez **un mois** à compter de la date de changement de nom de la rue ou de numéro pour l'effectuer.

Nous sommes conscients que ces changements vous perturbent, aussi, pour les personnes ayant des difficultés pour faire les démarches (pas d'ordinateur par ex ...), la mairie met à votre disposition les **services du secrétariat (Ecrivain Public)** pour vous aider.

Pour cela, nous vous invitons à téléphoner à la mairie pour prendre rendez-vous. (05.63.71.74.43).



Info

Ecole



Une belle réouverture pour la rentrée 2020-2021

Lors de la rentrée scolaire 2020-2021 un intrus a lui aussi voulu se réinstaller dans notre belle école de Sémalens : le nouveau protocole sanitaire.

Ce protocole sanitaire a été appliqué dès le premier jour de la rentrée de septembre et a été modifié en octobre. Il nous a ainsi contraint à réorganiser la garderie du soir pour protéger nos écoliers.

Ainsi la garderie de la petite section jusqu'au CP s'effectue dans l'école et la garderie du CE1 au CM2 prend place dans la salle Didier Suderie.



Cette option a été retenue pour laisser plus d'espace aux élèves afin de décompresser dans un champ plus large sans être brassés avec leurs petits camarades.

Les vacances de la Toussaint ont été mises à profit sur l'école pour enlever la fosse septique qui bouchait assez souvent les sanitaires situés au niveau de la salle d'accueil du rez-de-chaussée de l'école. Des toilettes se sont également faits une petite beauté avec un petit coup de peinture.

Voici un trimestre qui clôture cette année 2020 qui a été particulièrement rude pour nos écoliers.

A cette fin nous remercions vivement nos petits héros ainsi que les parents qui appliquent avec beaucoup de rigueur ce protocole sanitaire, le personnel technique de l'école qui montre une implication sans relâche et sans qui ce protocole ne pourrait être appliqué.

Bravo à une jeune fille
de la commune de Semalens

Nous tenons à vous présenter Alice CROS

Au mois d'octobre de cette année, nous avons eu la belle surprise de recevoir un courrier de la **fédération d'équitation** nous informant qu'Alice a brillamment participé au **championnat de France d'équitation**.

Alice, est devenue **vice-championne de France en équitation** avec son cheval « **WINALOT POOH** », et ce championnat était la dernière étape du **Grand National FFE**. Le championnat a eu lieu sur le terrain international du Haras du Pin (61 - L'Orne en Normandie)

Alice a obtenu la 2^e place dans sa discipline **Championnat AS MINIMES** (catégorie 14 ans et moins). Elle a concouru dans la discipline « Complet d'équitation » - « Amateur 2 ».

Les membres du conseil municipal ont souhaité la mettre en « lumière » et lui ont offert la médaille de la ville ainsi qu'un bouquet de fleurs.





**Avec la Fondation 30 Millions d'Amis,
votre mairie s'engage pour
la stérilisation des chats errants.**

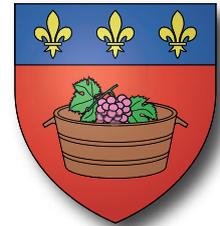
Le saviez-vous ? Un couple de chats non stérilisés peut engendrer plus de 20 000 descendants en quatre ans !

**Pour soutenir nos actions en faveur des animaux,
rendez-vous sur 30millionsdamis.fr**

hopening © Thinkstock

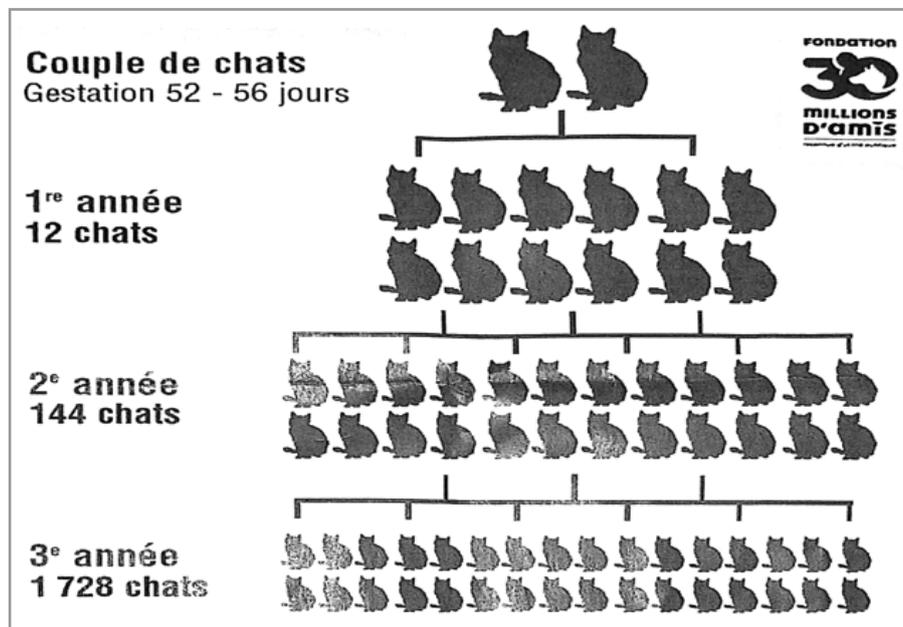


Partenariat



Une convention entre la municipalité et la fondation 30 millions d'amis prendra effet au 1^{er} janvier 2021.

Elle vise à régler les problèmes posés par la prolifération rapide des chats errants par une campagne de stérilisation.



Comment se passe l'opération?

Les chats errants sont capturés par des bénévoles puis stérilisés et pucés par le cabinet vétérinaire de Sémalens, partenaire de l'opération.

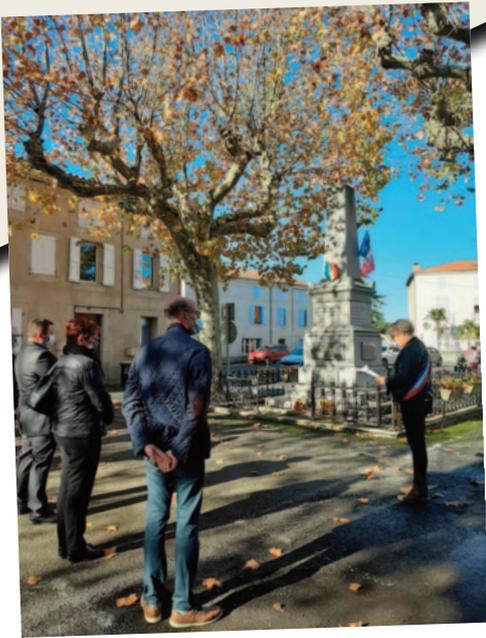
Le chat étant un animal territorial, ils seront relâchés à l'endroit de leur capture.

Ils pourront ainsi continuer à jouer leur rôle dans la régulation du nombre de rats et de souris. La stérilisation minimisera les nuisances sonores et olfactives occasionnées par le marquage de leur territoire.

Un appel aux bénévoles est donc lancé pour aider à placer les cages de trappage.



Fabrication d'une cage pour capturer les chats errants par les agents techniques



*Cérémonie du 11 novembre
à public restreint*



*Dépôt de gerbe au carré militaire
le 11 novembre*



Réfection des façades



*Travaux mairie, couloir bureau conseillers
et nouvelles archives*



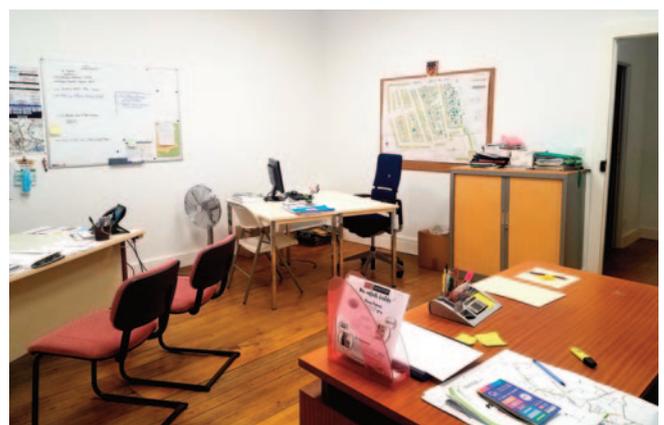
Entrée mairie après travaux



*Notre-Dame
Remise en état*



Bureau du maire après travaux 1^{er} étage



Bureau adjoints après travaux mairie 1^{er} étage



MJC Bibliothèque



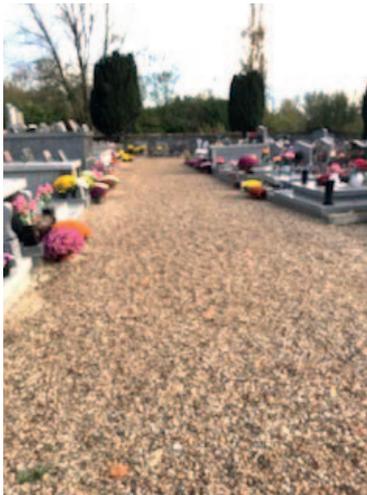
Début des travaux



En pleine action



Le cimetière.
État post confinement



Merci à Bastien Rouanet
et aux agents techniques



Anciennes archives



Nouvelles archives



Nouvelles archives 1^{er} étage de la mairie



1 2 3... Noël



Mairie de Noël



*Commission Sociale
à la confection*



La belle boule !



Mon beau sapin



Mise en agglomération de Saint-Just



Début d'incendie à la MSP



et commerçants
des colis



Colis des aînés. Production de La Cave du Théron,
délices de famille, Plateau gourmand et Salé sucré



Opération de récupération de meubles
en donation

Réflexion autour des projets pour 2021 sur l'animation (photo 1), sur la sécurité (photo 2),
sur l'environnement et le social (photo 3). Partages d'idées sur les projets 2021 (photo 4)



Photo 1



Photo 2



Photo 3



Photo 4

ENVIRONNEMENT

Dans le cadre de la **prévention des déchets**, la CCSA souhaite connaître les attentes de ses usagers en matière de traitement des **végétaux (issus de l'entretien des jardins)** et de **biodéchets (issus de la cuisine)**.

Les végétaux :

Les volumes et tonnages portés en déchèterie, toujours plus importants d'année en année suite à l'interdiction de brûler, posent aujourd'hui une problématique de traitement. Le compostage de déchets verts à grande échelle est un **procédé long et consommateur d'espace**. Les végétaux sont transportés en semi-remorque vers des plateformes de compostage, ce qui engendre des kilomètres, et donc des **nuisances environnementales telle que la production de CO2**

- le **broyage** est une solution alternative. **Réduisant le volume des végétaux par 6**, les copeaux obtenus après le broyage peuvent servir de **paillage** pour les plantes (ornement, potager) ou se mettre au **compost**. Ces végétaux, communément appelés déchets verts, sont finalement autant d'**atouts pour réussir son jardinage**, tout en **économisant des allers-retours en déchèterie**



Les biodéchets :

Ce sont des déchets naturels qui se décomposent rapidement. Pourquoi leur faire parcourir des kilomètres en camion poubelle puis en semi-remorque pour finir enfouis à grand renfort de dépense énergétique ?

- le **compostage** est une solution alternative. **Moins de déchets** et de **mauvaises odeurs** dans la poubelle verte, **de l'engrais 100% naturel** pour enrichir vos plantes et **moins de kilomètres effectués** pour le traitement de vos déchets : voici les avantages d'avoir un composteur chez soi.

Des composteurs sont disponibles à la Communauté de Communes

-18 € le composteur plastique

-23 € le composteur bois

Contactez-nous avant de venir le chercher au 06 65 04 28 96

ou par mail melanie.damien@communautesoragout.fr



Si vous avez quelques minutes à accorder au devenir de vos déchets et au mode de traitement les plus adéquates, la CCSA, en partenariat avec Trifyl, vous propose de répondre à un **questionnaire** afin de nous permettre de trouver des solutions adaptées à la réduction des déchets. **RDV sur le site internet (rubrique environnement – réduction des déchets) de la CCSA** pour compléter le questionnaire en ligne. *(données personnelles non transmises à des tiers)*

OFFICE DU TOURISME, UNE SAISON PARTICULIÈRE

La crise sanitaire a eu un impact pour tous et pour le secteur touristique en particulier ! De manière générale, la fréquentation a baissé cette saison ; il faut cependant noter une stabilité des visiteurs en juillet et septembre. L'Office de tourisme intercommunal a adapté et développé ses missions afin de répondre au mieux aux besoins des touristes et accompagner les socio- professionnels du territoire.

Cette année, l'Office de tourisme intercommunal a tout de même pu organiser différentes actions :

- **Des visites guidées : avec un programme de 11 visites sur la saison et la visite de la Capelette en nocturne – En partenariat avec l'AGIT** (association des guides et interprètes du Tarn).
- En partenariat avec le Pays de Cocagne : **4 ateliers enfants thématiques**
- Présence sur le marché de Puylaurens certains mercredis de l'été, pour venir à la rencontre des touristes et des habitants.

Sur proposition des socio-professionnels du tourisme du territoire, un carnet de voyage a vu le jour ; ce carnet « **Mon aventure en Pays de cocagne** » permet en famille (adapté aux petits et grands) de découvrir notre territoire tout en s'amusant (jeux, questions, dessins ...). Il est à disposition gratuitement dans les deux bureaux d'informations touristiques.

Pour 2021, L'OTI mettra l'accent sur la communication et la promotion afin d'augmenter la visibilité du territoire intercommunal et de son offre. Plusieurs projets sont en cours pour préparer la saison comme la mise en ligne d'un site internet de la destination touristique, un plan liasse du territoire présentant les principaux points d'intérêts du territoire, ...

Malgré le confinement, toute l'équipe poursuit son travail et reste à votre écoute !
N'hésitez pas à nous contacter au 0 800 74 65 81
ou par mail sur accueil.tourisme@communautesoragout.fr



OPAH...

Démarrée en fin d'année 2019, l'OPAH Sor et Agout s'adresse aux propriétaires occupants ou bailleurs et permet de mobiliser des aides financières ainsi qu'un conseil gratuit pour la réalisation de travaux. Des permanences sont assurées sur les communes de CUQ-TOULZA, DOURGNE, PUYLAURENS, SAÏX, SEMALENS et SOUAL par Carole CHARLOT chargée du suivi et de l'animation de l'OPAH. Des visites peuvent également être organisées chez les particuliers. En période de crise sanitaire, l'accueil sur les permanences se fait sur RDV. Contact : **05 63 62 50 20**

PETITE ENFANCE

Lieu d'Accueil Enfants Parents :

Espace convivial ouvert aux enfants de 0 à 4 ans accompagnés d'un parent ou d'un adulte référent.

- Jeux libres pour les enfants
- Espace de parole et de rencontre pour les parents
- Lieu de sociabilité pour l'enfant
- Tous les vendredis (hors vacances scolaires) de 9h30 à 11h30
- A la maison de l'enfance-espace loisirs les étangs-81710 SAÏX
- Accueil gratuit et sans inscription
- Pour les habitants de la Communauté de Communes Sor et Agout

Contact : **06-98-28-80-86** ou
laep@communautesoragout.fr



CULTURE

La Commission Action Culturelle et évènementiel de la CCSA vous concocte une programmation culturelle 2020 aux petits oignons pour que la culture se croque en 2021 après cette période de disette forcée... En attendant voici quelques actualités :

> Concernant les Bibliothèques :

Concours d'écriture (voir l'actu sur le site de la CCSA pour texte et photo)

> Concernant les Arts Plastiques

L'Art d'Ici sculpte le paysage

En proposant à des artistes sculpteurs et/ou plasticiens locaux un lieu d'exposition, dans un lieu fréquenté, sur une période de six à douze mois, le Réseau Arts Plastiques de la CCSA souhaite offrir une meilleure visibilité à l'activité artistique locale et sensibiliser la population à la création visuelle tout en développant l'offre d'accueil dans les villages et contribuer ainsi à l'attractivité de notre territoire. Les œuvres sont installées dans différents lieux de la Communauté de Communes : la Place de la Fontaine à Soual, devant la Halle aux grains à Puylaurens, la Place du Rivet à Saïx, l'Espace Loisirs « Les Étangs » et devant la salle Jacques Prévert à Cuq-Toulza.



Prix de l'intercommunalité

Chaque année, la CCSA propose un Prix de l'Intercommunalité attribué par les membres de la Commission Action Culturelle et évènementiel, en faisant appel à un artiste local. Ainsi lors du 20^e Salon des Arts à Soual qui s'est terminé le 24 octobre dernier le prix réalisé par Fabien Jolet, sculpteur plasticien installé à Puylaurens a été décerné à Laure Bollinger, artiste peintre de Cugnaux. Le prix, en photo ci-contre, représente un héron, comme un clin d'œil au logo de la CCSA.

> Concernant le Spectacle Vivant

Accueils en résidence

La CCSA a mis en place des aides à la création pour donner la possibilité à des compagnies locales ou des metteurs en scène locaux de créer sur notre territoire, permettant ainsi aux artistes et aux structures qui accueillent la résidence de se faire connaître, et à la population de bénéficier d'une sortie de résidence gratuite. En période de Covid19, les professionnels pouvant continuer à exercer leur travail de création, en huis clos, des résidences ont pu avoir lieu, notamment à Maurens-Scopont qui a accueilli La Famille Goldini du 12 au 24 octobre pour la création de son nouveau spectacle « Le Théâtrographe ».



> Concernant le Patrimoine

Mes 1000 premiers mots en occitan

Lors du Total Festum 2019 proposé par la CCSA, grâce à une rencontre entre Nicolas Quint, linguiste au CNRS originaire de Sémalens et Philippe Sour, chargé de mission occitan au Département, le livre « Mes 1000 premiers mots en occitan » a pu être édité. Ce livre vous propose un échantillon de 1000 mots occitans, illustrés de façon plaisante et accompagnés de leur prononciation figurée afin de pouvoir les dire « avec l'accent ». Une occasion pour les enfants (et leurs parents) de s'initier au vocabulaire quotidien de la langue d'oc, dans un environnement ludique où le petit canard jaune, mascotte du dessinateur Stephen Cartwright, les attend caché dans un recoin de chaque double page.

> Concernant les subventions aux associations pour des projets culturels communautaires

La CCSA a le plaisir de soutenir les associations du territoire qui ont des projets culturels à rayonnement communautaire. Les dépôts de dossiers doivent avoir lieu avant le 15 mars pour les projets des 2^e et 3^e trimestre de l'année en cours et avant le 20 août pour les projets du 4^e trimestre (année en cours) et du 1^{er} trimestre de l'année suivante. Les dossiers sont téléchargeables sur le site de la CCSA ou en écrivant à karine.delzors@communautesoragout.fr